



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Fair Irene pour l'installation d'une PAC air-eau intérieure - parcelle 2982, folio 28, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit "Ayer" à Ayer - coordonnées 2'612'648 / 1'114'112.

Boschetti Olivier pour l'agrandissement de la terrasse et d'un réduit non chauffé – parcelles 480 et 481, folio 4, propriété de Boschetti Denise et François, zone H 25, situées au lieu dit "Le Plandisso" à Mayoux - coordonnées 2'611'127 / 1'117'486.

Madame Favre Clémentine pour la rénovation de la toiture avec création de deux vélux - parcelle 235, folio 3, propriété de la PPE 20490 à 20494 et 21014 , zone du village, située au lieu dit "Village" à Grimentz - coordonnées 2'610'582 / 1'114'211.

Salamin Elisabeth, Salamin Yves et Solioz Bernard pour la construction de garages enterrés - parcelles 1263 et 704, folio 10, zone d'habitations type chalet 0.30, situées au lieu dit "La Côte" à Grimentz – coordonnées 2'610'395 / 1'114'095.

Savioz Bernard pour la modification du projet autorisé le 24 septembre 2019 - parcelle 400, folio 4, propriété de Ecklin Jean-Paul, zone des petits chalets 0.30, située au lieu dit "Les Plampras" à Chandolin - coordonnées 2'612'190 / 1'122'190.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 11 septembre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE